



Objectif Loisirs de Grimpe aux 2 Alpes
BP 74
38860 LES DEUX ALPES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 4 NOVEMBRE 2016

Ordre du jour

Tous les adhérents d'Olga sont conviés à l'assemblée générale de leur association qui se tiendra le vendredi 4 novembre au Palais des Sports des Deux Alpes à partir de 20h.

Les sujets suivants seront abordés :

Vie du club

1. Le bureau d'Olga
2. Changement de trésorier
3. Effectif
4. Site Internet
5. Cartes de visite

Bilan moral

6. Achats
7. Sorties extérieures
8. Groupe enfants
9. Créneaux sur le mur du Palais des sports
10. Voies du mur du Palais des sports
11. Bilan financier

Exercice à venir

12. Budget prévisionnel
13. Projets pour 2017
14. Points à voter

La date de cette assemblée a été choisie pour que les décisions qui y seront prises puissent être appliquées dès le tout début de l'année 2017. Nous avons conscience que ce choix entraîne l'impossibilité d'y assister pour un certain nombre de saisonniers. En compensation, nous avons le projet d'organiser début Janvier une grande rencontre avec ceux-ci.

La séance de grimpe sur le mur ce jour là est maintenue, mais elle sera interrompue à 20h.

Après son assemblée générale, l'association offrira un apéritif avec amuse-gueules.

1. Le bureau d'Olga

Votre actuel bureau est élu depuis le 28 mars 2016, nous espérons que vous avez pleine satisfaction de son action. Cette assemblée ne donnera pas lieu à un renouvellement de l'équipe, qui s'est engagée pour un mandat de deux ans.

Sont en place :

M. David Rochaix	Président – Nationalité Française 1, rue du Ser Palor – 38860 LES DEUX ALPES
M. Sylvain De Maio	Vice-président – Nationalité Française Place de l'Alpe de Venosc – 38860 LES DEUX ALPES
Mme Mathilde Allix	Secrétaire – Nationalité Française 1, rue du Ser Palor – 38860 LES DEUX ALPES
Mme Marion Savin	Secrétaire adjointe – Nationalité Française 12, rue de Cairou – 38860 LES DEUX ALPES
Mme Anne-Sophie Vieille-Cessay	Trésorière – Nationalité Française Appt. 212 – 4, rue du Ser Palor – 38860 LES DEUX ALPES
M. Didier Pellissier	Trésorier adjoint – Nationalité Française 80, chemin de la Tour – 38114 ALLEMOND

2. Changement de trésorier

Suite à sa demande, Arnaud a quitté le bureau d'Olga et sa fonction de trésorier au début de l'été 2016. Nous souhaitons souligner le fait que son travail exemplaire a toujours été accompli, même s'il ne profitait plus des activités offertes par le club depuis longtemps. Son dévouement doit servir d'exemple et a suscité notre admiration.

David a assuré la fonction de trésorier par intérim durant l'été. En septembre, Anne-Sophie a proposé de prendre le relais lors d'une réunion du bureau. Cette proposition a été acceptée par les présidents et par tous. Cet automne, elle reprend tous les comptes et les encours et un pouvoir de signature va lui être consenti en banque (la Banque Rhône-Alpes, ou BRA).

=> Approbation par vote point a.

3. Effectif

Olga a achevé son exercice 2015/2016 avec 136 membres licenciés dans son effectif.

A ce jour, le club compte virtuellement 155 membres, les 136 sus-cités et 19 nouveaux. Certains n'ont pas encore renouvelé leur licence et le font habituellement plus tard.

Nous ne pouvons pas anticiper la proportion de gens qui ne le feront pas et quitteront notre club.

Au 2 novembre, 77 étaient à jour du renouvellement de leur licence pour 2016/2017.

Toujours au 2 novembre, 26 avaient renouvelé en ligne directement auprès de la FFCAM.

Lors de l'assemblée, un décompte d'effectif à jour vous sera communiqué.

4. Site Internet

Le nouveau site Internet du club, www.olga2alpes.com est prêt depuis quelques temps !

Nous y trouvons des news, le planning de la salle, le planning enfance, le planning des sorties, les tarifs d'adhésion, un formulaire de contact instantané et surtout, il est possible de déposer des petites annonces pour rechercher des partenaires, proposer des sorties ou autres activités ainsi que pour vendre ou acheter du matériel.

Il revient à chacun de le faire vivre en y déposant des annonces et en le consultant régulièrement.

Le club semble également posséder deux comptes Facebook...

L'un est très ancien et il n'est plus alimenté. Nous n'en possédons pas les codes d'accès.

L'autre sera peut-être repris si le besoin s'en fait ressentir.

5. Cartes de visite

Le club possède désormais une carte de visite. Demandez la votre !

6. Achats

Conformément à la demande de tous qui se faisait de plus en plus forte, des achats ont été réalisés cet été. Principalement, ces achats consistent en quatre lots :

Entre-prises, environ 4000 euros TTC :

- 1 auto-assureur TruBlue (2600 euros TTC)
- 244 prises (1100 euros TTC)
- 4 modules (200 euros TTC)
- 300 vis (100 euros TTC)

La commande a été élaborée par David, avec les conseils et l'aide d'Eric et avec l'approbation de Sylvain.

Magasin « La Montagne » au Bourg d'Oisans, environ 780 euros TTC :

- 200 mètres de cordes (à couper en 6 X 33.3 m) (380 euros TTC)
- 3 appareils d'assurage et leur mousqueton (240 euros TTC)
- 4 baudriers pour enfant (140 euros TTC)
- 100 mètres de cordelette (drisses pour Odile) (20 euros TTC)

Ces achats ont été réalisés par David, à partir d'une nomenclature établie par le bureau lors de l'une de ses réunions. Il reste à acheter 1 appareil d'assurage et des lunettes.

Casal Sports, 156 euros TTC :

- 2 Poteaux spéciaux pour Slackline (156 euros TTC)

Espace Protection, 39 euros TTC :

- 1 Mini-coffre à code pour les clés de la salle (39 euros TTC)

Ces achats ont été réalisés par Arnaud avec l'accord du bureau, dont il faisait alors partie.

7. Sorties extérieures

Dans le courant de l'hiver, le club a profité d'une sortie de cascade de glace. 3 membres y ont participé et ils étaient encadrés par Jean-Pierre. La trésorerie du club a contribué à l'encadrement de la sortie à hauteur de 250 euros.

Le 23 et le 24 mars, le club s'est rendu sur le glacier de la Muzelle pour une course à skis de randonnée. 7 membres ont participé à la sortie et ils étaient encadrés par Jean-Pierre. La trésorerie du club a contribué à l'encadrement de la sortie à hauteur de 500 euros.

Entre le 1 et le 6 mai, le club s'est rendu au Grand Paradis pour une course à skis de randonnée. 3 membres ont participé à la sortie et ils étaient encadrés par Jean-Pierre. La trésorerie du club a contribué à l'encadrement de la sortie à hauteur de 1500 euros.

Entre le 14 et le 16 mai, le club s'est rendu dans les calanques de Cassis, puis à Orpierre. 19 membres ont participé à la sortie et les enfants étaient encadrés par Odile, qui est également à l'origine de cette initiative. La trésorerie du club a contribué à l'intendance de la sortie à hauteur de 387 euros.

Le groupe des enfants a été également encadré par Odile lors de sorties dans le coin à la journée, dans le cadre de son forfait d'heures dues à Olga.

À de multiples reprises, des initiatives individuelles ont permis aux membres du club de participer à des journées de grimpe à l'extérieur. Nous remercions particulièrement Didier d'être parmi les principaux initiateurs de ce type de sorties et d'avoir toujours conservé le réflexe de donner son temps et partager ses connaissances. La trésorerie du club n'a pas contribué à ces événements.

8. Groupe enfants

Cette année, nous poursuivions l'objectif d'accueillir tous les enfants qui en feraient la demande, ce qui était impossible dans le passé. Aujourd'hui, cet objectif est atteint.

Pour ce faire, nous avons légèrement modifié avec son accord la manière dont Odile intervient.

Le mercredi, au lieu de 18h00 – 19h30, nous lui avons proposé de rester jusqu'à 20h15. Ainsi, elle a le temps de prendre deux groupes successivement, avec ¼ d'heure en commun. Pour que le budget alloué puisse être maintenu à l'identique, des séances faisant habituellement l'objet de peu d'assiduité ont été retirées du planning.

Additionnellement, elle encadre toujours en tant qu'indépendante les moins de 7 ans le vendredi.

Ainsi, notre offre peut se résumer ainsi :

Niv.1 : 4 à 6 ans – Vendredi de 17h30 à 18h15.

Niv.2 : 6 à 9 ans – Mercredi de 18h00 à 19h15.

Niv.3 : 9 à 13 ans – Mercredi de 19h00 à 20h00.

Chaque groupe est constitué de 6 à 8 enfants de niveau comparable.

Après quelques séances accomplies selon ce nouveau principe, tout le monde semble séduit.

Olga, représenté par Odile et David, a participé au forum des activités des enfants le 4 septembre. L'existence du groupe enfant permet aussi d'attirer chaque année de nouveaux adhérents et parfois même, des familles entières.

9. Créneaux sur le mur du Palais des sports

Organisme gestionnaire

L'office de Tourisme est reconnu organisme gestionnaire du Palais des Sports par la communauté de communes. À ce jour, l'office de tourisme souhaite toujours maintenir les trois créneaux hebdomadaires d'Olga, soit 12 heures de grimpe par semaine.

Cohabitation

Nous avons cependant un effort de cohabitation à faire, il concerne la « Zumba » le vendredi de 20h à 21h. Durant cette heure, Olga peut occuper la salle avec l'accord gracieux d'Audrey car elle en a fait le souhait de son propre chef, en dépit des conflits du passé.

Il s'agit de son créneau officiel consenti par l'OT.

Nous grimpons pendant leur créneau, ce ne sont pas elles qui dansent pendant le notre !

Il appartient à chacun de veiller à ne plus jamais entrer dans le conflit au sujet de la musique diffusée à cette occasion, peu importe qui a raison ou qui a tort. Les membres qui ne peuvent pas s'accommoder de cet environnement sonore parfois peu propice à la grimpe, doivent prendre d'eux-même la décision de quitter la salle à 20 heures, avec bien entendu la possibilité de revenir à 21h. Lorsqu'elles ne sont pas nombreuses, les filles font de plus l'effort de s'exercer à l'étage.

Si les problèmes de l'année dernière devaient toutefois se reproduire, Priscillia de l'office de tourisme a déjà pris la décision de faire terminer le créneau d'Olga à 20h, comme nous en avons été informés officiellement par mail.

Contrepartie de la gratuité du Palais des Sports pour Olga : animations et « Multi-pass »

En contrepartie de la gratuité de la structure pour Olga, nous devons officiellement offrir plusieurs animations à destination des clients de la station ou de ses habitants.

Cette année, à minima, nous proposerons une animation de Noël le 23 décembre et un challenge pour enfants le 21 mai. L'Office souhaiterait nous demander la tenue d'un troisième événement.

Pour ces animations, nous cherchons des bénévoles parmi nos membres.

Nous recherchons aussi des partenaires ou des sponsors pour fournir des lots.

Odile en tant qu'indépendante doit également une contrepartie à l'Office de Tourisme pour son utilisation de la salle. Elle l'assume en prenant en charge des porteurs de cartes « Multi-pass » vendues par la station afin d'étendre son offre par delà le ski.

Un planning en correspondance à ceci est affiché à la salle, contre le mur de droite.

De la même manière, Olga s'est engagé à accueillir les porteurs de cartes « Multi-pass » lors de ses créneaux de grimpe officiels. Il est prévu que la part Olga des licences découvertes leur soit offerte, soit 4 euros par séance, et qu'un encadrement leur soit proposé. Pour ceci, nous comptons sur l'engagement bénévole de tous.

Nous avons précisé à l'Office qu'aucune garantie ne peut être donnée contractuellement ni concernant la tenue même de chaque séance, ni concernant la qualité de l'encadrement. Ces deux essentiels à un bon accueil reposent sur notre bénévolat, qui est par essence impondérable. Nous avons également précisé qu'aucun de nous à ce jour ne possède de brevet d'état escalade.

10. Voies du mur du Palais des sports

A ce jour, la salle compte **69** voies sous **26** lignes de dégaines, décomposées ainsi :

<u>4</u> (4) :	4 (4+)					
<u>29</u> (5) :	7 (5a)	1 (5a/b)	5 (5b)	3 (5b/c)	8 (5c)	5 (5c+)
<u>24</u> (6) :	9 (6a)	2 (6a/b)	2 (6b)	4 (6b/c)	6 (6c)	1 (6c+)
<u>10</u> (7) :	5 (7a)	2 (7a/b)	1 (7b)	2 (7b/c)		
<u>2</u> (8) :	2 (8a)					

La hauteur de la salle varie entre 10 et 13,50 mètres.

Les voies les plus courtes font péniblement 9 mètres.

Les voies les plus longues environ 17 mètres.

On peut estimer que nous possédons environ 760 mètres de voies !

Renouvellement des voies

Nos bénévoles ont tracé 21 nouvelles voies en 2016, Éric en tête de liste et également David, Doun, Fab... Cela représente approximativement 120 heures de bénévolat et a permis le renouvellement de près d'un tiers de nos voies. De nouveaux traceurs volontaires seraient vraiment les bienvenus et recevraient toute notre aide pour tracer dans les cotations de leur choix.

Éric

La politique de détraçage / nettoyage / traçage des voies de la salle pourrait officiellement être confiée à Éric, étant entendu qu'il est souhaitable que quelqu'un puisse veiller à l'harmonie de l'ensemble. Dans les faits, c'est ce qui est pratiqué depuis près de cinq ans.

Conjointement à ceci, Éric nous a fait la demande d'être déclaré officiellement en tant que « président d'honneur » auprès de la FFCAM tant que notre bureau est en place. Ceci interviendrait en reconnaissance des quatre années de présidence qu'il a assuré et de l'engagement bénévole qui est le sien.

À leur demande, ce même traitement pourrait être accordé aux autres anciens présidents d'Olga.

=> Approbation par vote point b.

Traceurs professionnels

Du côté des professionnels, le traçage de trois voies a été accompli par Jean-Pierre, pour un coût total de 100 euros (prestation offerte, défraiement du déplacement seulement).

Odile a également tracé quelques voies, bénévolement.

Il est envisagé de renforcer l'investissement en matière de traçage par des professionnels en 2017. Le budget à allouer que nous proposons (cf. point 12) est de 1200 euros TTC par an.

En cas d'adoption de ce point, nous envisageons de choisir notre prestataire en passant directement et officiellement par la FFCAM à laquelle nous sommes affiliés, sans faire intervenir de relations directes ni indirectes de certains de nos adhérents ou de « copinage » quel qu'il soit.

=> Approbation par vote point c.

11. Bilan financier

	Recettes	Dépenses
Balance de fin d'exercice 2015-2016	6 960,71 €	
Revenu en licences annuelles	5 426,00 €	
Revenu en licences découvertes	136,00 €	
Encadrement enfants		1 915,96 €
Encadrement sorties		2 350,00 €
Hébergement Cassis		387,00 €
Achats Casal Sports		156,00 €
Achats Entre-prises		1 196,00 €
Achats Espace Protection		39,80 €
Internet		43,06 €
Boite postale		82,80 €
Fonctionnement		110,31 €
Totaux	12 522,71 €	6 280,93 €

La balance de l'exercice est donc excédentaire de 6241,78 €

L'exercice précédant ayant été également excédentaire, le bureau a décidé par concertation de réaliser davantage d'achats cette année. L'achat de notre auto-assureur pour un montant d'environ 2600 euros TTC est le plus conséquent d'entre eux. Il s'agit d'un investissement exceptionnel.

Encours au 30 septembre

Cet exercice laisse un encours qui concerne trois prestataires :

- Entre-prises pour deux factures de 2530,95 euros et de 197 euros
- Odile pour sa dernière facture de 815 euros
- Le magasin La Montagne au Bourg d'Oisans pour 784,33 euros

La plupart de ces factures sont aujourd'hui réglées mais elles ne pouvaient pas figurer dans ce bilan qui est un état comptable arrêté au 30 septembre 2016.

Enregistrement auprès de l'INSEE et subventions

Olga s'est conformé à ses obligations administratives et possède désormais un numéro Siren. C'était une condition impérative pour le versement de notre subvention de la part du SIVOM. C'est la raison pour laquelle le règlement de notre subvention 2015-2016 pour un montant de 3500 euros a été retardé et ne peut figurer sur ce bilan. Il devrait intervenir dans le courant de l'automne et figure donc sur notre prévisionnel pour 2016-2017.

=> Approbation du bilan moral par vote point d.

=> Approbation des comptes par vote point e.

12. Budget prévisionnel

	Recettes	Dépenses
Balance de fin d'exercice 2016-2017	6 241,78 €	
Revenu en licences annuelles	5 600,00 €	
Revenu en licences découvertes	160,00 €	
Subvention SIVOM 2015-2016	3 500,00 €	
Subvention SIVOM 2016-2017	3 500,00 €	
Subvention remplacement dégaines	3 000,00 €	
Encours Encadrement enfants		815,00 €
Encours Entre-prises		2 727,95 €
Encours La montagne		784,33 €
Encadrement enfants		2 800,00 €
Remplacement dégaines		3 000,00 €
Achat de prises d'occasion		200,00 €
Traçage de voies		1 200,00 €
Achat de matériel		2 000,00 €
Encadrement sorties		6 700,00 €
Formations collectives avec guide		900,00 €
Programme remerciement bénévoles		400,00 €
Entretien auto-assureur		200,00 €
Internet		40,00 €
Boîte postale		85,00 €
Fonctionnement		149,50 €
Totaux	22 001,78 €	22 001,78 €

En 2017, le budget d'Olga est exceptionnellement gonflé de 3000 euros car la commune de Mont-de-Lans nous missionne dans le remplacement des dégaines du mur du Palais des Sports.

Remarquez aussi l'apparition d'un nouveau poste : les frais d'entretien annuels de notre auto-assureur TruBlue pour un montant prévisionnel de 200 euros.

Le poste « Traçage de voies » par des professionnels est soumis au vote point b.
Le poste « Programme remerciement bénévoles » est soumis au vote point i.
Ces provisionnements disparaîtront si les points correspondants ne sont pas votés.

Comme chaque année, le résultat réel de l'exercice dépendra des dépenses effectuées en matière de frais d'encadrement, selon la demande et dans le respect du plafond ci-dessus.

Quant au reste, on ne change pas une formule qui marche !

=> Approbation du budget par vote point f.

13. Projets pour 2017

Prix des licences 2017-2018

Le coût de la part Olga dans une licence 2016-2017 se définit ainsi :

- Pour un adulte : 45 euros pour le premier cotisant et 35 euros pour son concubin
- Pour un 18 à 24 ans ou pour un enfant sans parent au club : 35 euros
- Pour un enfant dont au moins un parent est au club : 20 euros

Pour le cas où l'assemblée générale de l'année prochaine n'aurait pas lieu avant le 1er septembre 2017, nous devons anticiper le vote du prix de la part Olga de nos licences. Certains prônent la baisse du prix pour tous, certains une hausse pour les enfants... le débat est ouvert.

À défaut de débat antérieur et en l'absence de réels problèmes liés à ce point, votre bureau propose le vote du maintien des prix à l'identique.

=> Approbation par vote point g.

Achat d'un lot de prises d'occasion ou présentant de légers défauts

Éric a acheté un lot de prises estimé à 600-800 unités. Il donne de son temps pour reprendre les défauts de celles qui en possèdent, le plus souvent par ponçage et nettoyer l'ensemble. Ceci fait, il nous propose de nous céder le lot entier au coût prévisionnel de 200 euros TTC.

Remplacement des dégaines du mur du Palais des Sports

Le mur de grimpe du Palais des Sports compte 195 dégaines. Leur partie textile arrive à date de réforme. Elles vont être remplacées dès le début de l'année 2017 sur un budget spécial alloué à Olga par la commune de Mont-de-Lans.

La seule amélioration que nous comptons apporter à la configuration actuelle est que toutes les premières dégaines au pied du mur aient un mousqueton en acier. En principe, les autres seront en aluminium.

Leur modèle et leur fournisseur restent à choisir. Sylvain est chargé de cette mission.

Adoption d'un principe de prise en charge plafonnée des frais inhérents aux sorties

L'importance et les ressources d'Olga sont en croissance, les besoins de ses adhérents aussi. Nous pensons que notre association a besoin d'un principe juste, simple et transparent pour quantifier la prise en charge des frais inhérents aux sorties extérieures par notre trésorerie.

Nous n'avons pas souhaité instaurer de plafond par adhérent, aucun abus n'a jamais été à déplorer et nous souhaitons vraiment sauvegarder l'esprit « club » en ne bridant pas les bonnes volontés. En revanche, il nous a semblé nécessaire de définir un montant maximum débloqué par jour et par participant licencié en fonction des besoins réels du groupe et de son importance.

Nous proposons les barèmes suivants :

- Sorties club avec guides, à partir de 3 adhérents participants licenciés :

Une prise en charge totale ou partielle des frais d'encadrement peut être demandée.
La trésorerie d'Olga paiera le guide jusqu'à 40 € / participant licencié / jour.
La demande est à adresser au bureau avant la sortie.
Celui-ci devra confirmer au groupe que le plafond annuel n'est pas atteint.

- Sortie club sans guide, à partir de 10 adhérents participants licenciés :

Une prise en charge totale ou partielle des frais d'hébergement peut être demandée.
La trésorerie d'Olga paiera l'hébergement sur place jusqu'à 10 € / participant licencié / jour.
La demande est à adresser au bureau avant la sortie.
Celui-ci devra confirmer au groupe que le plafond annuel n'est pas atteint.

Quelques exemples concrets d'application dans le cas d'un guide qui facture 250 € / jour :

- 7 personnes, 3 jours, 1 guide : prise en charge guide 750 € (prise en charge à 100%)
- 4 personnes, 3 jours, 1 guide : prise en charge guide 480 € (reste 68 € par personne)
- 12 personnes, 3 jours, 0 guide : prise en charge de l'hébergement jusqu'à 360 €.

Cette proposition tend à inciter les groupes à se compléter afin de réduire la part restant à la charge des participants. Cela permettra à un plus grand nombre d'adhérents de profiter des ressources du club. Ce sera également le cas des plus grands groupes qui effectuent un long déplacement pour grimper... ils ne recevront qu'un petit coup de pouce, qui ne peut se sentir qu'en cas de frais d'hébergement très raisonnables.

=> [Approbation par vote point h.](#)

Programme de remerciement amical pour les bénévoles

Olga éprouve toujours des difficultés à trouver suffisamment de volontaires pour œuvrer auprès d'elle en tant que bénévoles. Les besoins en la matière sont sans cesse grandissants et nous aimerions pouvoir remercier ceux qui jouent le jeu. Ceci a déjà été fait dans le passé.
Nous avons pensé à deux possibilités: impacter la part Olga de la licence des intéressés l'année suivante ou leur offrir des bons d'achats auprès d'un magasin partenaire.

Notre proposition est la suivante, la valeur du cadeau serait déterminée ainsi :

À partir de 40 heures de bénévolat : nombre d'heures divisé par 2 en euros, 45 euros maximum.

Par exemple : 4h = rien 32h = rien 56h = 28 euros 90h = 45 euros 220h = 45 euros

=> [Approbation et choix par votes points i et j.](#)

Le groupe enfants en vadrouille à Chamonix-Mont-Blanc

Odile a pour projet d'amener son groupe enfants à Chamonix du 25 au 28 mai 2016.
Le transport sera à la charge des familles, l'hébergement est envisagé en auberge de jeunesse.
Les familles et les proches des enfants seront les bienvenus.

Ateliers de formation collective

Cette année, nous avons la volonté de réinstaurer des ateliers de formation pour tous en salle avec Jean-Pierre, ou avec d'autres professionnels qui restent à choisir selon nos objectifs.

14. Points à voter

- a. Election d'Anne-Sophie au poste de trésorière Pour _____ Contre _____ Abst. _____
- b. Éric : Présidence d'honneur et rôle de référant voies Pour _____ Contre _____ Abst. _____
- c. Renforcement du traçage professionnel (1200 € TTC) Pour _____ Contre _____ Abst. _____
- d. Approbation du bilan moral pour 2015/2016 Pour _____ Contre _____ Abst. _____
- e. Approbation des comptes pour 2015/2016 Pour _____ Contre _____ Abst. _____
- f. Approbation du budget pour 2016/2017 Pour _____ Contre _____ Abst. _____
- g. Approbation du prix des licences pour 2017/2018 Pour _____ Contre _____ Abst. _____
- h. Adoption du principe de prise en charge des sorties Pour _____ Contre _____ Abst. _____
- i. Programme remerciement bénévolat sur licences Pour _____ Contre _____ Abst. _____
- j. Programme remerciement bénévolat par bons d'achat Pour _____ Contre _____ Abst. _____

Merci pour votre mobilisation et l'intérêt que vous portez à Olga.

Votre bureau.